



# Questions CGT au CSE

## LDC Bourgogne

### 06 Décembre 2019

#### **Question aux trésoriers et secrétaires du cse budget de fonctionnement**

Pouvez-vous racheter des piles pour la pendule ou racheter une pendule si celle-ci fonctionne plus?

Pouvez-vous racheter des ramettes de papier car il y en a plus ?

Pouvez-vous racheter des stylos on n'en trouve plus non plus ?

#### **Service quai vif**

Avant les salariés appelaient directement l'entreprise Grebert et les interventions étaient faites le jour même ou le lendemain. Maintenant seul le responsable maintenance peut décider de les appeler ce qui fait que rien n'est fait ou alors que les interventions sont très longues. Exemple pour réparer une porte sur un Fenwick trois semaines avant l'intervention. Vidange non faite avec 311 heures de dépassement. Un entretien n'est pas fait. Les pneus usés augmentent le risque de glissade. D'ailleurs n'est-ce pas pire que de voir quelqu'un courir parce qu'il pleut à torrent sur un parking ?

Tous ces faits sont signalés au responsable mais rien ne se passe. Pourrions-nous revenir sur la pratique où on pouvait appeler directement Grebert?

#### **Service abattoir**

Un chef d'équipe refuse la remise en main propre des bons de délégation. Celui-ci nous dit qu'il n'en a pas le droit et que personne ne lui a dit qu'il pourrait le faire. Est-ce vrai et pouvez-vous y remédier ?

Il n'y a toujours pas les documents nécessaires pour la mutualisation des heures de délégation ou pour l'annualisation des heures de délégation dans le bureau du responsable abattoir. Quand allez-vous faire le nécessaire pour que nous puissions respecter la procédure que vous nous imposez ?

Sur la machine à gésiers un rouleau ne fonctionne pas. Les pièces ne sont jamais en stock et il y a toujours beaucoup d'attente avant la réparation. Mais malgré tout il faut travailler et du coup on est obligé de jeter la marchandise. Est-ce bien normal ? Est-ce bien rentable ?

#### **Service divers emballage**

Là aussi le planning est toujours affiché le jeudi pour la semaine qui suit. Nous vous demandons une fois de plus de respecter le délai de prévenance qui est le mardi midi au plus tard.

#### **Service découpe poulet**

Depuis le temps que vous nous promettez un jour de repos au service poulet, et que maintenant les salariés du service de la découpe dinde arrivent au poulet, pourriez-vous mettre en place par roulement ce fameux jour de repos à tous les salariés toutes les semaines et respecter le délai de prévenance du planning le mardi avec le jour de repos y compris?

Les salariés venant de la découpe dinde pour aller au service découpe poulet espèrent pouvoir conserver leur roulement de CP d'été afin qu'ils ne soient pas encore pénalisés du fait déjà d'un changement de service ?

#### **Divers**

Certains salariés demandent s'il est possible d'avoir un camion santé qui vienne pour faire des contrôles pulmonaire sur le site LDC Bourgogne?

Les distributeurs de papier toilette sont toujours mal placés car les salariés se butent dedans quand ils sortent des toilettes, et les distributeurs de papier main sont toujours très difficile à dérouler et du coup les salariés finissent par s'essuyer les mains dans leur blouse !

Pouvez-vous déplacer les distributeurs de papier toilette de façon à ce que la sortie soit pas brutale et pouvez-vous changer les distributeurs de papier qui ne vont pas pour l'utilisation ?

Les salariés disent ne pas avoir suffisamment de place dans les allées pour se garer en marche arrière. Que c'est dangereux car le parking n'est pas très bien éclairé le matin de bonne heure quand tout le monde arrive en même temps. Et que les gens se trouvent au milieu des voitures quand ils reculent. Pourriez-vous laisser les salariés se garer comme avant cela existait depuis de nombreuses années il ne faudrait pas que les nouvelles règles engendrent des accidents ?

Dans plusieurs services l'encadrement impose à certains salariés de prendre de la modulation et bien sûr en ne respectant pas les règles de l'accord 35 heures ! Est-ce du zèle de l'encadrement ou est-ce les ordres de la direction que l'encadrement applique ?

Nous vous demandons là encore de respecter l'accord 35 heures que vous avez vous-même signé en terme de délai de prévenance de prise de modulation et d'horaire collectif

### **Service quai accrochage**

À plusieurs réunions le problème de demande de tenues des accrocheurs a été présenté à la direction.

Ce problème n'est toujours pas résolu malgré que certains "membres CGC du CSE" avançaient des vols de tenue : ce qui est bien sûr faux.

Certains salariés "accrocheur" sont obligés d'emprunter les tenues de leurs collègues, qui eux à leur tour en manqueront après. Quand pensez-vous réellement régler ce problème ? Car ceci devient vraiment désagréable et en plus certains salariés pensent qu'on se moque d'eux ?

Lors de la dernière réunion il nous avait été dit qu'il n'y avait pas eu de prélèvement pour les poussières. Or la responsable sécurité nous a confirmé le contraire ! Il y avait bien eu des prélèvements pour analyser les poussières, et quand on lui a demandé les résultats, celle-ci nous a dit qu'elle ne les avait pas. Nous vous demandons de nous communiquer les résultats de ces prélèvements.

### **Nouveau vestiaire du haut**

Certains salariés auraient souhaité avoir des douches à disposition notamment des salariés travaillant aux cartons et donc dans la poussière. Pourriez-vous en mettre une en place ? Merci.

### **Service bureau**

Des employés de bureau (par exemple secrétaire commerciale et autres) ont accès à l'ensemble des données sur les compteurs de modulation des salariés de LDC bourgogne alors que leur poste ne le justifie pas.

Pourquoi de telles différences entre chaque salarié ? Concernant l'accès à ces données serait-il pas normal que seul le bureau RH et l'encadrement aient accès à ces données de façon à organiser les services ?

Qui fait les plannings des samedis travaillés pour les télévendeuses GMS ?

### **Service GMS**

Problème Blancafort : des produits nous arrivent non filmés ! Des produits nous arrivent non tracés ! Et beaucoup de produits sont mal tracés ! Par exemple l'étiquette indique des cuisses de dinde et à l'intérieur se trouvent des escalopes. Ceci n'est qu'un exemple bien sûr.

Pour ce qui est des poids fixes c'est une vraie catastrophe. Les trois quarts des produits ne font pas le poids avec des différences de plus de 150 g par barquette !

Est-ce que la direction n'aurait-elle pas négligé l'importance du transfert de nos clients ? Car il nous semblerait que Blancafort n'a ni la structure ni les effectifs pour faire le travail correctement. Ne pensez-vous pas prendre encore un risque de perdre des clients ? Sans compter bien sûr le sale boulot que vous faites faire aux salariés ? Le problème de tare récurrent a déjà été remonté le mois dernier. Nous réitérons la question car le problème est non résolu. Ne vous sentez-vous donc pas concerné par ce sujet ?